

Le SEDIF renforce sa liaison entre l'Oise et la Marne

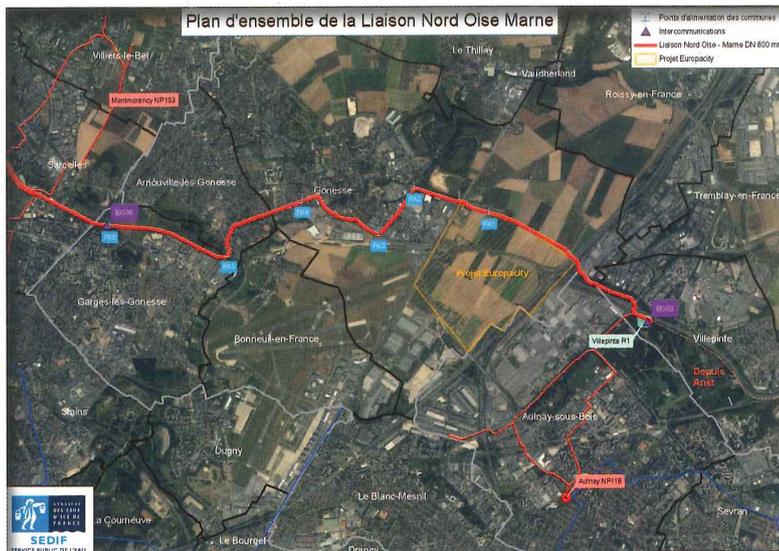
Dans le nord de son territoire, le SEDIF renforce la sécurité de son réseau de transport en eau potable par l'acquisition de la "liaison Nord Oise Marne".

Le 24 février dernier, une cérémonie de signature s'est déroulée entre les communes d'Arnouville, Garges-lès-Gonnesse, Gonnesse et le SEDIF afin de finaliser l'acquisition d'une conduite structurante en Île-de-France baptisée "liaison Nord Oise Marne". Cette conduite, située dans un secteur en fort développement, au cœur d'une zone où d'importants projets d'aménagements sont lancés, constitue un enjeu de taille dans l'objectif du SEDIF de renforcement de la sécurité de l'approvisionnement et l'amélioration continue de la qualité du service public de l'eau potable.

Actuellement, cette liaison de 17 km, traversant le territoire du SEDIF sur plus de 6 km, permet d'alimenter en eau, grâce à l'usine d'Annet-sur-Marne, les communes hors SEDIF précitées ainsi que la commune de Bonneuil-en-France afin de suppléer les ressources souterraines polluées.

SÉCURISER LES APPROVISIONNEMENTS

Elle permet également de renforcer les capacités de transfert entre



> Plan de situation de la liaison Nord Oise Marne, qui permettra d'assurer la sécurité de l'approvisionnement en eau des populations concernées

les usines de Méry-sur-Oise et de Neuilly-sur-Marne, et de sécuriser les approvisionnements des populations concernées.

Par cette acquisition, le SEDIF est devenu entièrement propriétaire de

chaque tronçon de cette liaison afin d'en assurer l'exploitation, l'entretien et le renouvellement sur le long terme, et, en outre, de garantir une réactivité nécessaire en cas d'urgence.

LE FUTUR "RING DE L'EAU"

Par ailleurs, cette conduite constituera l'un des tronçons du futur "Ring de l'eau" autour du Grand Paris que le président du SEDIF André SANTINI appelle de ses vœux. En effet, celui-ci ambitionne de "construire un véritable maillage reliant toutes les grandes usines de production d'eau potable franciliennes, publiques et privées, dans une approche réellement collective" dans le but de franchir "une nouvelle étape pour une résilience renforcée de l'alimentation en eau de la région Île-de-France".



> Le Président du SEDIF avec les maires des communes concernées lors de la cérémonie de signature

Avis favorable pour le bouclage entre les sites de Palaiseau et Saclay

A la demande du SEDIF, une enquête publique a été menée, entre le 1^{er} mars et le 5 avril dernier, dans le cadre d'un projet de travaux de bouclage – pose d'une conduite de transport d'eau potable – entre la station de Palaiseau et le réservoir de Saclay.

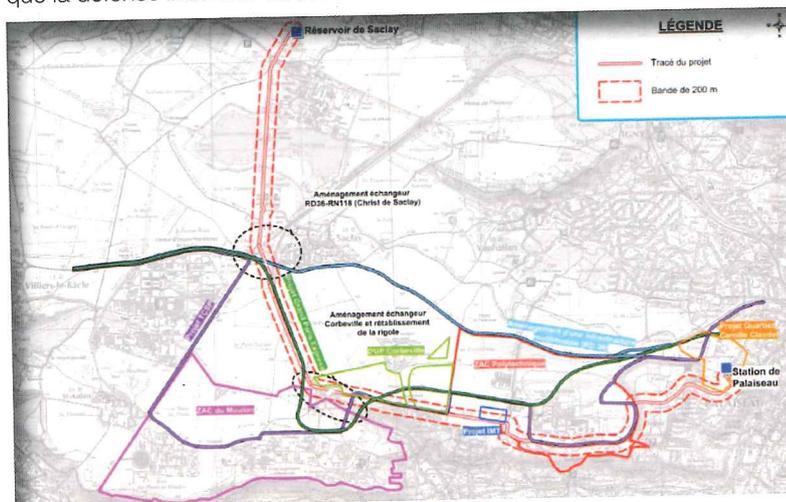
L'Opération d'intérêt national d'aménagement du plateau de Saclay dans le département de l'Essonne laisse présager une augmentation très importante de la demande en eau sur ce secteur. Le SEDIF a donc lancé un projet de bouclage entre la station de Palaiseau et le réservoir de Saclay afin de répondre aux enjeux de l'alimentation de cette zone. À sa demande une enquête publique a été ouverte.

En amont, l'étude d'impact avait montré que les effets potentiels sur l'environnement restaient limités, classiques à ce types de travaux et surtout maîtrisables à condition de mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées. Sur la durée, les aménagements auront un effet négligeable sur l'environnement comme en témoigne l'étude. Ils seront même positifs puisqu'ils permettront d'assurer la sécurisation de la desserte en eau potable du plateau, ainsi que la défense incendie du secteur.

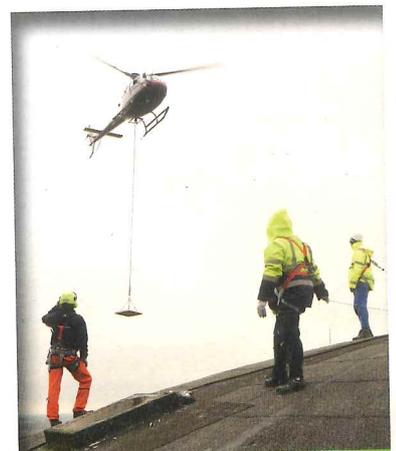
DES OBSERVATIONS PERTINENTES ET CONSTRUCTIVES

L'enquête publique ouverte sur les communes de Palaiseau, d'Orsay et de Saclay a permis au public de prendre connaissance du dossier dans les bureaux des mairies concernées, ou sur internet, et de consigner ses observations sur le registre. En outre, le commissaire enquêteur s'est rendu disponible à 4 reprises pour répondre aux questions des personnes intéressées par le projet.

Seulement 4 observations ont été enregistrées, pertinentes et constructives. Le commissaire enquêteur a donc logiquement émis un avis favorable au projet de réalisation de ce bouclage qui s'inscrit dans le cadre de la mission du SEDIF d'assurer la continuité du service public de l'eau à l'ensemble des usagers, en quantité et qualité satisfaisante.



> Tracé du projet de bouclage entre la station de Palaiseau et le réservoir de Saclay



> L'hélicoptère transportant une des trappes

HÉLIPORTAGE RÉUSSI AU RÉSERVOIR DE SACLAY

Le 28 avril dernier, le SEDIF a organisé une opération spectaculaire d'héliportage sur le réservoir de Saclay qui culmine à 60 mètres de hauteur. Les exigences du Plan de Management de la Sécurité ont rendu nécessaire le remplacement de certaines trappes, inaccessibles par grue du fait des contraintes d'accès au site. Grâce à cette technique de transport, le matériel a pu être déplacé en toute sécurité, avec une grande précision et dans de brefs délais. Une 2^{ème} intervention similaire est prévue dans le courant du mois de juin pour le traitement des trappes de la seconde cuve.